

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 07 MARS 2019**

**DELIBERATION N°2019.00070**

**GERONTOPOLE AUVERGNE RHONE-ALPES - CONVENTION DE  
PARTENARIAT 2017-2019 - AVENANT POUR L'ANNEE 2019**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 28 février 2019

Nombre de membres en exercice : 69

Nombre de présents : 55

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 55

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER,  
M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE,  
M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE,  
M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER,  
Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN,  
M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX,  
M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON,  
M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET,  
M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON,  
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT,  
M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK,  
Mme Siham LABICH, M. Claude LIOGIER, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET,  
Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE,  
M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT,  
M. Jean-Marc SARDAT, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER,  
M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY,  
M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

**Membres titulaires absents excusés :**

Mme Nicole AUBOURDY, M. Bernard BONNET, M. Jean-Claude FLACHAT,  
Mme Annie GREGOIRE, Mme Delphine JUSSELME, M. Bernard LAGET,  
M. Yves LECOCCQ, M. Pascal MAJONCHI, M. Yves MORAND, M. Marc PETIT,  
M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Claude SCHALK,  
M. Gérard TARDY

**Secrétaire de Séance :**

M. Marc CHASSAUBENE

**RECU EN PREFECTURE**

**Le 19 mars 2019**

**VIA DOTELEC - iXBus**

042-244200770-20190307-D20190007010-DE

DATE D'AFFICHAGE :20190319

## **DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 07 MARS 2019**

### **GERONTOPOLE AUVERGNE RHONE-ALPES - CONVENTION DE PARTENARIAT 2017-2019 - AVENANT POUR L'ANNEE 2019**

Plusieurs gérontopôles sont nés en France sous l'impulsion d'acteurs locaux et de l'Etat, pour répondre aux enjeux de la transition démographique, dont une des conséquences sera qu'en 2060 un tiers des français aura plus de 60 ans. Au niveau régional, les projections de l'Insee montrent qu'en 2040 plus de 14% de la population d'Auvergne-Rhône-Alpes sera âgée d'au moins 75 ans alors qu'actuellement 9,1 % de la population régionale atteint au moins cet âge. A l'horizon 2040, le département de la Loire comptera 65 000 personnes de plus de 60 ans. Au-delà de l'adaptation de l'habitat et des espaces de vie, ou de la prise en charge des personnes en perte d'autonomie, le vieillissement est une opportunité de développement des innovations sociales, scientifiques et techniques.

Le pôle gérontologique et de l'autonomie de Saint-Etienne, créé en 2012 sous l'impulsion de ses membres fondateurs locaux (Ville de Saint-Etienne, CHU de Saint-Etienne, Université Jean-Monnet, Mutualité française Loire Haute-Loire, Caisse autonome nationale de la Sécurité sociale dans les mines), est devenu Gérontopôle Auvergne Rhône-Alpes en 2015. Son objectif est de développer un véritable pôle d'excellence et de référence sur le champ de la prévention de la perte d'autonomie et du bien-être des aînés.

Quatre objectifs principaux ont été assignés au Gérontopôle :

- l'amélioration de la prise en charge des aînés, et la prévention de perte d'autonomie ;
- le développement de l'enseignement et de la formation ;
- le développement de la recherche pluridisciplinaire ;
- le développement économique du territoire à travers la création de nouvelles activités, et le soutien des innovations répondant aux besoins des personnes âgées. Ces innovations doivent permettre la création d'emplois d'excellence durables et des emplois de proximité non délocalisables.

Cette initiative, à l'origine stéphanoise, se positionne depuis 2016 sur une assise régionale et vise, à terme, un rayonnement national et européen, en synergie avec les initiatives d'excellence du territoire stéphanois, dont le design.

La feuille de route 2017-2018 a permis de consolider les actions de la structure et de bâtir une stratégie à même de permettre au Gérontopôle de prendre pleinement sa dimension régionale, ce au travers de 3 objectifs majeurs :

- renforcement de la capacité d'action du Gérontopôle (recrutement d'une directrice en 2017),
- développement et consolidation des relations institutionnelles du Gérontopôle,
- définition des priorités et de la stratégie de développement régional.

Au-delà de ses membres fondateurs et conformément aux objectifs qui lui avaient été fixés pour la phase 2017-2018, le Gérontopôle a dynamisé ses partenariats, notamment au sein de l'écosystème local (Cité du Design, Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne, centre Hyg e, CETAF, Ecole Nationale Supérieure de S curit  Sociale...) mais  galement sur le plan r gional, tant avec les financeurs (Agence R gionale de Sant , r gion Auvergne Rh ne-Alpes) qu'avec les centres d'expertises (Centres Hospitaliers Universitaires et Hospices Civils, plateformes de transfert de technologies, autres plateformes de coordination...).

Le plan d'actions 2018-2020 du G rontop le s'appuie sur le projet de d velopper une « Fabrique participative de la long vit  solidaire » o  la vocation du G rontop le est de r aliser l'ambition d'offrir   tous une long vit  solidaire, en s'appuyant sur l'innovation, et d'en faire un levier de d veloppement scientifique et  conomique au service du bien- tre et du bien vieillir des habitants du territoire.

Le G rontop le vise ainsi   devenir une plateforme de stimulation et d'acc l ration des innovations ayant comme centre de gravit  un POP LAB (Living Lab   l' chelle populationnelle), en charge de :

- l'accompagnement, l'exp rimentation et la validation des innovations (dans une logique de transf rabilit    d'autres territoires en particulier en r gion Auvergne Rh ne-Alpes) ;
- l'expertise scientifique et technique ;
- l' valuation de l'acceptabilit   thique et sociale ;
- l' valuation m dico- conomique.

De mani re op rationnelle, le G rontop le proposera, en lien avec les acteurs de l' cosyst me concern s par son p rim tre d'intervention, un parcours complet et modulable pour les porteurs de projets innovants en lien avec l'approche pr ventive et solidaire.

Par d lib ration en date du 11 mai 2017, le Conseil Communautaire de Saint-Etienne M tropole a approuv  le soutien au projet de d veloppement 2017-2019 du G rontop le Auvergne Rh ne-Alpes par le biais d'une convention de financement et de partenariat triennale.

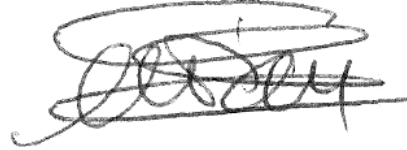
Conform ment   l'article 3 de ladite convention, un avenant annuel doit  tre d lib r  pour renouveler cette derni re et confirmer le montant de la subvention

**Le Bureau de Saint-Etienne M tropole, apr s en avoir d lib r  :**

- **autorise le versement pour l'exercice 2019 d'une subvention de 100 000   au G rontop le Auvergne Rh ne-Alpes, au titre de son projet de d veloppement 2017-2019 ;**
- **approuve le projet d'avenant 2019   la convention triennale 2017-2019 entre Saint-Etienne M tropole et le G rontop le Auvergne Rh ne-Alpes, permettant le versement de la subvention correspondante ;**
- **autorise Monsieur le Pr sident, ou son repr sentant d mument habilit ,   signer la convention et toutes pi ces n cessaires   la r solution satisfaisante de cette affaire ;**
- **la d pense correspondante sera imput e sur le budget de l'exercice 2019 sur le compte : SUFLI-INUM 204 -111 sous r serve de l'adoption du BP 2019**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

**Pour extrait,  
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

**Gaël PERDRIAU**